



Vole en reunion dans un tribunal

Par **djames**, le **29/06/2010** à **10:07**

Bonjour,

j'ai travailler un matin dans un tribunal par une agence d'interime,pour se debarassee des scelles et les mettres dans une baigne ,j'ai pris un appareil photo,qu'il devons le jettez le mois prochain ou l'annee prochaine,apres un mois j'ai recue une convocation de la police,je suis aller les voir ,on ma parler et j'ai dit que si mois qu'il l'apris et il est chez mois. j'ai avouer et j'ai dit que ji penser que cette appareil je deverais la mettre dans la baigne et si la verite ,je suis aller chez mois avec 2policier pour recuperer l'appareil,et je suis revenue au poste et j'ai rester une nuit en garde a vue,e
je deverais passer au tribunal dans 3mois,je suis marier ,un enfant 35ans,je risque quoi car je suis accuser de vole en reunion d'un objet juridique,merci

Par **lebucheron88**, le **29/06/2010** à **17:09**

La réponse se trouve ici <http://www.votre-question-juridique.com>